

Le Directeur de Cabinet

Paris, le - 1 DEC. 2023

À

Monsieur Jean-Luc TAVERNIER
Directeur général de l'Institut national
de la statistique et des études économiques

Objet : évaluation des impacts macroéconomiques de la planification écologique

Monsieur le Directeur général,

En septembre 2022, la Première ministre avait chargé Jean Pisani-Ferry d'une mission d'évaluation des impacts macroéconomiques de la transition écologique. Celui-ci, épaulé par Selma Mahfouz de l'Inspection générale des finances, a rendu un rapport le 22 mai ; les chapitres 7 et 8 de ce rapport font état des simulations effectuées. Elles ont reposé sur des scénarios chiffrés pour la décarbonation de la mobilité, des bâtiments résidentiels et tertiaires, pour l'industrie, l'agriculture et les énergies. Les chiffrages ont donné lieu à des discussions avec le SGPE auxquels vous aviez participé ; des chapitres thématiques sous la responsabilité de coordinateurs associés détaillent en outre certains effets économiques (compétitivité, inflation, productivité...) qui étayent les choix faits pour la simulation macro-économique.

Par ailleurs, sous l'égide de la Première ministre, le secrétariat général à la planification écologique (SGPE) a préparé un premier plan de transition écologique qui a été validé par le Président de la République à l'occasion du Conseil de planification écologique du 25 septembre. Dans le cadre de sa mise en œuvre, ce plan va maintenant être affiné dans des échanges approfondis avec les parties prenantes, en particulier avec les territoires, les collectivités locales, les entreprises et les associations représentatives des ménages.

Dans le prolongement des travaux de la mission Pisani-Mahfouz et parallèlement aux travaux sur le plan de transition, il sera particulièrement utile d'actualiser les évaluations micro et macro économiques, pour qu'elles soient toujours bien alignées avec une planification écologique dont les objets vont évoluer. Cette actualisation alimentera l'étude d'impact de la Stratégie nationale bas carbone fin 2023 et en 2024.

Les actualisations devront en particulier prendre mieux en compte les choix faits pour l'industrie suite à loi pour l'industrie verte, ceux pour les secteurs agricoles et énergétiques. Une attention renforcée sera notamment souhaitable pour estimer les gains de factures énergétiques associés aux investissements effectués et la réduction de l'exposition des agents, entreprises et ménages, aux fluctuations des prix des énergies importées. Enfin, l'actualisation pourra mieux tenir compte de l'interaction avec le secteur financier, qui devrait progressivement mieux différencier les encours verts et bruns (cotation, analyse des risques, tarification) dans les bilans des institutions financières.

Dans la mesure du possible, il serait aussi souhaitable d'approfondir la prise en compte quantifiée des effets macroéconomiques associés à des dimensions nouvelles qui seront précisées dans le second temps de la planification écologique, notamment concernant la sobriété, l'équité et l'adaptation. Ces dimensions ont déjà fait l'objet de développements spécifiques dans certains chapitres thématiques associés au rapport de synthèse de la mission Pisani/Mahfouz; il s'agira dans un premier temps d'envisager une intégration éventuellement sous forme de simulations alternatives complémentaires dans l'étude d'impact. Ces simulations pourraient ainsi illustrer des conditions de réussites renforcées de la transition écologique, plus en cohérence avec les nouveaux choix de la planification écologique. Dans un second temps, au-delà du travail strictement dédié aux travaux préparatoires à l'étude d'impact, il serait souhaitable de préciser comment les modèles économiques utilisés par les administrations devraient être enrichis pour mieux prendre en compte les dimensions sobriété, équité et adaptation.

Dans ce contexte, nous souhaitons que Xavier Bonnet soit missionné pour coordonner l'amélioration de l'évaluation macroéconomique des nouveaux scénarios de planification écologique, pour ces deux échéances de fin 2023 et en 2024. Cette seconde échéance sera aussi celle pour le travail méthodologique d'enrichissement des modèles utilisés par les administrations.

Pour mener à bien cette double mission depuis l'Insee, Xavier Bonnet pourra s'appuyer sur toutes les administrations déjà impliquées dans les exercices de simulation qui ont sous-tendues les travaux de la mission Pisani-Mahfouz. Il mènera ces travaux en bonne intelligence avec les équipes du SGPE, ainsi que toutes les autres administrations impliquées dans les objets microéconomiques de la planification écologique.

Xavier Bonnet pourra aussi associer des équipes de modélisations externes à l'administration, notamment celles qui avaient participées aux exercices de simulation comme l'OFCE et le Cired.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de considération distinguée.



Jean-Denis COMBREXELLE